

Notice descriptive	
Titre	Décision du 1er juin 2022 portant délégation de l'organisation des services aériens entre Aurillac et Paris (Orly) au Conseil départemental du Cantal.
Numéro NOR	TREA2215684S
Ministère	Ministère de la Transition Écologique et Solidaire - Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales
Thématique de document	Aviation civile
Type de document	Décision
Date de signature	01-06-2022
Date de publication	10-06-2022
Document	TREA2215684S.pdf
Mots-clés	Organisation des services